

Commune de BARBIÈRES
CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la Commune de Barbières se réunira à la mairie de Barbières :

Lundi 20 avril 2026 à 19h00

à l'ordre du jour :

1. Approbation du Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026
4. Amortissement câblage France Telecom dissimulation réseau dossier SDED n° 260230026ART
5. Vote du budget primitif 2026
6. Acquisition parcelle section A n°560 de Mme PONTAROLLO à l'euro symbolique

Barbières, le 14 avril 2026
Le Maire,
Gilles BONNARDEL

